

Amundi Funds

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
Siège social : 5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
R.C.S. de Luxembourg B-68.806

Luxembourg, le 31 octobre 2017

Cher Actionnaire,

Le Conseil d'administration d'Amundi Funds vous informe qu'il a décidé de procéder à la modification suivante au sein du Compartiment **Amundi Funds – Bond Euro Inflation** (le « Compartiment »).

Clarification de la politique d'investissement du Compartiment

À compter du 19 mars 2018, la politique d'investissement du Compartiment « *Amundi Funds Bond Euro Inflation* » sera légèrement modifiée, en particulier par la suppression de la contrainte de notation visant les émetteurs privés afin de mieux refléter l'indice Bloomberg Barclays EGILB All Markets utilisé par le Compartiment.

Par conséquent, à compter du 19 mars 2018, la politique d'investissement devra être lue comme suit :

Objectif

Obtenir une combinaison de revenus et de croissance du capital (rendement total). Plus précisément, le Compartiment vise à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Bloomberg Barclays EGILB All Markets sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le Compartiment investit principalement dans des obligations indexées sur l'inflation libellées en euros. Plus précisément, le Compartiment investit au moins deux tiers de l'actif en obligations indexées sur l'inflation européenne et/ou sur l'inflation d'un État membre de la Zone euro. Ces obligations sont émises ou garanties par un État membre de l'Union européenne ou des entités publiques, ou émises par des émetteurs privés classés au moins AA, dont le siège social se situe, ou qui exercent une activité significative, dans un État membre de l'Union européenne. Au moins deux tiers de l'actif du Compartiment sont investis dans des obligations émises en euro dans la Zone euro.

Conformément aux politiques exposées précédemment, le Compartiment pourra également investir dans d'autres types d'obligations, dans des instruments du marché monétaire, dans des dépôts, et dans les produits suivants, jusqu'au pourcentage mentionné de l'actif net :

- Obligations convertibles : 25%*
- Actions et instruments liés à des actions : 10%*
- OPCVM/OPC : 10%*

Dérivés

Le Compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture et pour une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence EUR.

Modification de la période de mesure pour la commission de performance

À compter du 19 mars 2018, la période de mesure de la commission de performance passera d'une « *période de 1 à 3 ans* » à une « *période de 1 an* ». En conséquence, la période de mesure de la commission de performance durera 12 mois, indépendamment du fait que toute commission de performance ait été due ou non à la fin de la période précédente. La première période de 1 an commencera le 19 mars 2018 et se terminera le 30 novembre 2018.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous avez le droit de revendre vos parts sans commission de rachat et sans frais (sauf taxes éventuelles) pendant un délai de 30 jours à compter de l'envoi de la présente.

La dernière version du Prospectus de la Société est disponible gratuitement en français et en néerlandais. La dernière version des statuts de la Société et des rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français et en anglais; les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais sur le site internet www.amundi.com et auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique:

CACEIS Belgium S.A.
Avenue du Port 86C, boîte 320
B-1000 Bruxelles

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site <http://www.beama.be> et disponible auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.
Le document d'informations clés pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en vigueur est de 30%.

Nous vous prions d'agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Conseil d'Administration